

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

28 NOVEMBRE 2011

Présents : MM DEMERSSEMAN/ DUPRE/ CHIVORET/ ROLAND/ DUSAUSOY /
MMES LECLERCQ/PEYRONIE/MM LACHEREZ/ PLICHON.

Excusés : MME PEYRONIE (a donné pouvoir à M. ROLAND)
M.GAUDRE (a donné pouvoir à M. DUPRE)
M. MOERMAN (a donné pouvoir à M. DEMERSSEMAN)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H35 et remercie les membres du conseil municipal de leur présence.

Approbation du compte-rendu de la séance du 26 Septembre 2011

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 Novembre 2011

Monsieur le Maire précise que page 2, il y a lieu d'ajouter « cédé à titre gracieux à la société HLM d'Armentières ».

Le compte-rendu ne soulevant plus d'observation est adopté à l'unanimité des membres présents.

Affaires générales

Approbation de la cartographie bruit

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la cartographie du bruit (routier) réalisée par les services LMCU.

Comme informé précédemment, cette carte a été affichée en mairie et chaque membre du conseil a pu en prendre connaissance. Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu aujourd'hui de se prononcer sur cette cartographie.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents

Renouvellement du compte à terme

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le compte à terme arrive à échéance début janvier. Il propose sur les conseils de Jean-Michel Gaudré le renouvellement de ce placement pour une durée de 6 mois.

Adopté à l'unanimité.

Renouvellement convention CDG 59, médecine préventive et sécurité au travail

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a signé une convention avec la médecine préventive du Centre de Gestion Nord Pas de Calais. Ce service prend en charge la médecine du travail et la sécurité des agents au travail. Le coût de la visite médicale est passé de 50€ à 52€

Le Conseil Municipal adopte ce projet de convention.

Chèques cadeaux

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée afin que soit renouvelé les chèques cadeaux offerts aux agents à l'occasion de l'arbre de Noël du personnel.

Adopté à l'unanimité.

Nouvelle numérotation rue de Cassignies

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à la demande des riverains, une nouvelle numérotation (incluant la nouvelle résidence des Huchettes), a été étudiée avec les services du cadastre. Celle-ci a déjà reçu l'aval des habitants de la rue.

Après avoir pris connaissance du projet, l'assemblée adopte la nouvelle numérotation de la rue.

Appellation du chemin longeant le parking Fatima

Monsieur le Maire rappelle que dans un précédent conseil, il avait été demandé que chacun réfléchisse à la dénomination de ce chemin. Deux propositions ont été faites.

- Le chemin d'entre deux rues
- Le chemin des écoliers

L'assemblée retient à l'unanimité la dénomination « Le Chemin des Ecoliers ».

Demande de parking

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été décidé la mise en location de 3 emplacements de stationnement sur le parking de la supérette.

Deux emplacements ont été attribués sur ce parking et une sur le parking de la mairie.

Aujourd'hui, Monsieur le maire informe être sollicité par 3 nouvelles demandes.

L'assemblée rejette à l'unanimité ces nouvelles demandes des places de parking et souhaite qu'une place sur le parking de la supérette soit réservée à la Mairie.

Arrêté préfectoral : plateforme de compostage d'Houplin-Ancoisne

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite aux nombreuses nuisances olfactives, plusieurs courriers de réclamations ainsi qu'une pétition ont été envoyés à la DRIRE et en Préfecture, en association avec la commune d'Houplin Ancoisne.

Suite à la dernière réclamation, un arrêté de la Préfecture demande à l'utilisateur de la plateforme de compostage certains aménagements mais aussi une étude sur les mesures ; les établissements Bleuzé ont 3 mois pour fournir tous les renseignements demandés.

L'assemblée sollicite Monsieur le Maire afin d'avoir un peu plus de renseignements et demande qu'un courrier soit adressé à LMCU en citant les plaintes d'ATOS. Il est aussi demandé de travailler en collaboration avec la commune d'Houplin Ancoisne afin qu'une pétition soit lancée.

20H40 Madame Peyronie est arrivée et reprend son pouvoir.

Délégation Culture, Ecole et Communication

Biennale des artistes noyellois

Monsieur Dupré informe que l'exposition s'est bien passée. Les visiteurs étaient contents. Un point d'amélioration sera à faire notamment au niveau publicité.

Concert de Noël

Monsieur Dupré informe qu'en collaboration avec l'école de musique de Wattignies, un concert de Noël est prévu le 12 Décembre à 19H00, Salle Jules Caulier, plus particulièrement une audition des jeunes élèves. A cette occasion un piano sera loué.

Conseil d'école

Monsieur Dupré informe qu'il n'y a pas d'observation.

Information : règlement local de publicité

Monsieur Dupré informe que la compétence pour la publicité est devenue communautaire. LMCU va lancer une étude pour lancer un règlement local de publicité ; néanmoins, la commune devra fournir l'inventaire des panneaux situés sur son territoire.

Délégation Urbanisme et Travaux

Local technique du boulodrome

Jean Paul Chivoret informe l'assemblée que la déclaration préalable est partie. Dès réception de l'accord de la DDTM et de l'Architecte des Bâtiments de France, la commande sera validée.

Nettoyage zone industrielle

Jean-Paul Chivoret qu'un nouveau point a été fait. L'équipe des Ateliers Malécot doit effectuer un nouveau passage et un devis sera demandé pour un nettoyage à la demande. Concernant les candélabres, Jean-Paul Chivoret informe que 32 candélabres sont soit à repeindre soit à changer.

Arbre de la maison Taffin

Les arbres se situant sur le terrain de la maison Taffin vont être coupés et comme convenu, le bois sera laissé sur place.

Préau école

Jean-Paul Chivoret informe qu'une étude va être faite pour le préau des classes maternelles.

Chauffage des appartements locatifs de la Grande Ferme

L'inventaire est en cours. Suite à la réunion de travaux du 13 Octobre, l'ensemble des chauffages des 6 appartements sera changé, soit environ 33 radiateurs.

Eclairage public

Un essai pour une économie d'énergie sera réalisé après la période des illuminations : un lampadaire sur deux sera éteint. Jean-Paul Chivoret pense qu'il serait peut être possible de mettre une minuterie 1 poteau sur 2, afin de couper l'éclairage une partie de la nuit. A valider techniquement.

Eclairage rue de Bargues

Jean-Paul Chivoret informe l'assemblée qu'il avait été trouvé au salon des maires, les candélabres solaires. Coût pour un candélabre sans accessoire, 1500€ Compte tenu de ce prix, des réserves ont été émises. La commune est donc restée sur l'acquisition de 2 candélabres normaux pour un coût de 1359€HT pour les deux.

Plantation terrain de jeux

Monsieur Chivoret informe que les plantations prévues dans la consultation vont commencer semaine 51.

Filet de protection terrain de jeux

Jean-Paul Chivoret informe que le filet de protection devrait être installé fin janvier 2012, début février selon les conditions atmosphériques.

Le filet de la maison Taffin est posé.

Délégation Aînés Vie Sociale

Françoise Leclercq informe que 79 personnes ont assisté au banquet des aînés du 27 Novembre à la salle Caulier. Tout s'est très bien passé.

Concernant la sortie cinéma, pour le film « Intouchables », 87 personnes ont pu y assister. Un bus pouvant accueillir les personnes en fauteuil roulant avait été commandé, ce qui leur a permis de faire le déplacement avec tout le monde.

Colis des aînés

Madame Leclercq rappelle que la distribution est prévue le 17 Décembre. Le rendez-vous est fixé à la petite salle du CAM. La préparation est programmée le vendredi dès 14H00 à la salle du CAM. Tous les membres du conseil sont invités à y participer.

Fêtes de Noël

La préparation des décors est en route. Françoise Leclercq sollicite les membres du conseil municipal pour la distribution des friandises et du chocolat lors de la fête. Un courrier sera fait au Père Noël pour s'assurer de sa présence.

Délégation Jeunesse et sports

Stéphane Roland rappelle qu'un contrat à mi-temps a été signé avec Yannick. Celui-ci est donc chargé de l'organisation des vacances scolaires avec les ados et de l'ouverture de la salle des jeunes. Stéphane Roland propose l'adoption des tarifs de la salle des jeunes comme suit :

Noyellois

coefficient	tarif
0 à 485	3,00€
486 à 698	5,00€
699 à 761	7,00€
762 à 990	10,00€
991 et +	13,00€

Extérieurs

60,00€

Concernant les sorties, d'adopter le principe mis en place pour les seniors soit 50% du droit d'entrée + le transport pris en charge par la municipalité.

Pour les séjours de plus d'une journée de fixer comme suit la participation des familles.

coefficient	tarif
0 à 485	40%
486 à 698	43%
699 à 761	45%
762 à 990	48%
991 et +	50%

Extérieurs

coût réel

Adopté à l'unanimité.

Déplacement à Paris pour le Judo Club

Stéphane Roland informe l'assemblée de la demande du judo Club afin que leur soit financé leur déplacement en car pour Paris Bercy le 5 Février prochain.
3 devis ont été demandés. L'offre des Transports Catteau a été retenue.

Jardins potagers

Stéphane Roland informe qu'une nouvelle organisation est à l'étude. Un terrain qui apparemment n'est plus cultivé sera repris.

SIVOM

Monsieur Dusausoy transmet à chacun le rapport d'activités 2010 du SIVOM. Pour rappel, ce syndicat a été créé en 2002. Deux compétences :

- protection de la population concernée par le contournement sud de Lille
- protection des populations concernées par les nuisances de l'aéroport de Lesquin.

33 communes sont concernées et regroupent 110839 habitants.

Réalisations 2010 :

- nouvelle commission consultative de l'environnement créée par la Préfecture
- Premier comité de suivi SMALIM/SIVOM/SOGAREL/DGAC/SNA
- Création par la SOGAREL d'une page spéciale sur le site internet de l'aéroport dédiée aux informations environnementales en direction des élus du SIVOM
- Visite de l'aéroport au mois d'octobre pour une vingtaine d'habitants qui signalent régulièrement les vols gênants.
- Présentation de la SOGAREL des statistiques de l'aéroport
- Augmentation de 1,4% du nombre de passagers
- Stabilité du nombre de mouvements
- Diminution de 3,46% des vols de nuit
- Diminution du nombre de signalements

SIMERE

Alain Dusausoy distribue le compte-rendu de l'année 2010

Délégation Développement Durable-Agenda 21

Chemin de Noyelles

Yveline Peyronie informe avoir reçu, avec le groupe de travail du Chemin de Noyelles, deux représentants de LMCU qui peuvent nous aider à chiffrer ces travaux. Madame Peyronie donne connaissance de la préselection des chemins à rénover

- Chemin de Bargues
- Chemin qui va à la Becque

Dans le cadre du développement durable, Monsieur le Maire informe l'assemblée du séminaire du club de l'Agenda 21 organisé par LMCU et propose aux membres du conseil de l'accompagner.

Présentation du film sur le développement durable et Agenda 21 réalisé en collaboration avec les services LMCU

Le film est en partie réalisé à Noyelles Lez Seclin et pourra être présenté lors de la cérémonie des vœux.

Délégation Accessibilité Oléa

Daniel Plichon informe que le transformateur est parti. Les bâtiments sont vides à 99%. Une réunion avec la DREAL, LMCU, Monsieur Tarwacki et la commune est prévue le 5 Décembre 2011. Monsieur Plichon demande des informations sur la fermeture des compteurs d'eau.

Informations et questions diverses

Plan de développement de la commune

Monsieur le Maire rappelle qu'il est souhaitable que le conseil se prononce sur le plan de développement de la commune réalisé par LMCU et le cabinet Debarge. L'assemblée souhaite une réunion sur ce sujet avant de prendre une décision. Marc Dupré précise qu'il serait souhaitable de rédiger les grandes lignes de la délibération.

La réunion spécifique est fixée au Lundi 19 Décembre à 18H00.

Concours des villages fleuris

Monsieur le Maire informe qu'il est allé avec Stéphane à la remise des trophées du concours des Villages Fleuris. La commune a reçu la mention « très bien »

Deux noyellois ont été mis à l'honneur
Madame et Monsieur Leroy pour leur façade
Madame et Monsieur Plancke pour leur cour de ferme

Sponsoring Axel Alletru

Monsieur le maire rappelle qu'il a fait parvenir à l'ensemble du conseil le Press Book de Axel Alletru. Monsieur le maire demande que ce Press Book soit mis sur internet avec la lien de son blog.

Banque Alimentaire

Monsieur le Maire informe que la collecte s'est bien passée même si Madame Draaoui et son équipe ont le sentiment d'avoir mois collecté qu'en 2010. Reste à confirmer.

Plantation LMCU

Monsieur le Maire informe que la dotation LMCU vient d'être attribuée. La priorité a été donnée aux plantations autour du bungalow de foot, plus quelques tilleuls sur le rond-point rue de Seclin et le parking Fatima.

L'ordre du jour, informations et questions diverses étant épuisés la séance est levée à 22H45.